



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015

RÉVISÉ EN FÉVRIER 2013

Québec 



SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015

Québec 

NOTE IMPORTANTE

Le gouvernement du Québec a autorisé le 29 février 2012 par décret (n°136-2012) le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. En conséquence, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est prolongée jusqu'à l'adoption d'une stratégie révisée.

Le Plan d'action de développement durable 2009 à 2012 de la Société des traversiers du Québec a donc été reconduit avec des ajouts ou modifications jusqu'au 31 mars 2015.

Les ajouts, modifications ou retraits ne sont pas apparents, ils ont déjà été intégrés dans le texte. Les changements majeurs concernent principalement la définition de la vision de la Société et les libellés des actions. Ils ont été apportés dans un souci de cohérence entre le contenu du présent plan d'action et celui du rapport annuel de gestion 2011-2012.

Les actions 8 et 9 ont été ajoutées afin de contribuer à l'atteinte de nouveaux objectifs issus de La Loi et la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, et de l'Agenda 21 de la culture du Québec. Elles permettront en outre à la Société des traversiers du Québec de concourir à l'orientation prioritaire de la Stratégie gouvernementale de développement durable « aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée ».

La liste des objectifs gouvernementaux non retenus de l'annexe 1 a été actualisée en fonction du nouvel objectif gouvernemental poursuivi (retrait de l'objectif 19 de la liste).

MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan d'action de développement durable 2009-2015 de la Société des traversiers du Québec (STQ). Ce document a pour but d'exposer la démarche que nous avons entreprise ainsi que les objectifs que nous nous sommes fixés en matière de développement durable.

De par sa mission, la STQ est appelée à contribuer à l'essor social, économique et touristique du Québec. Rayonnant dans 11 régions touristiques, nos services de transport maritime de passagers permettent de prolonger les routes, de désenclaver les insulaires et ils favorisent la libre circulation des personnes et des marchandises entre les rives du Saint-Laurent.

Dans ce plan, nous nous engageons à contribuer à 5 des 9 orientations stratégiques du gouvernement pour lesquelles nous sommes particulièrement interpellés. Ces orientations touchent principalement :

- la sensibilisation aux bonnes pratiques en développement durable pour l'ensemble de nos employés, de nos passagers ainsi que nos fournisseurs et nos partenaires;
- la production et la consommation responsables;
- le développement du territoire de façon durable et intégrée;
- la gestion des risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- la participation à la vie collective.

Nous poserons les gestes nécessaires afin que la Société des traversiers du Québec, par ses réalisations, soit reconnue comme un leader du développement durable dans l'industrie maritime.

Je vous invite à faire la lecture de notre plan qui vous précisera les différentes actions que nous entendons poursuivre avec conviction pour la période 2009-2015. Nous sommes confiants que l'atteinte de nos objectifs en développement durable sera le gage d'une société meilleure à laisser à nos enfants.

Le président-directeur général,

Georges Farrah

CHEF DE FILE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'INDUSTRIE MARITIME AU QUÉBEC

La Société des traversiers du Québec (STQ) est une société d'État qui relève du ministre des Transports.

Sa mission est d'assurer la mobilité des personnes et des marchandises par des services de transport maritime de qualité, sécuritaires et fiables, favorisant ainsi l'essor social, économique et touristique du Québec.

Dans le cadre de cette mission, la STQ a déjà posé de nombreux gestes contribuant à un développement durable de la société québécoise, tels que :

- la modernisation de ses navires, avec comme préoccupation de réduire la consommation de carburant et les émissions atmosphériques;
- la sensibilisation de sa clientèle de la traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine au patrimoine naturel du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent;
- la consultation des populations locales au moyen des comités consultatifs régionaux.

L'entrée en vigueur de la loi québécoise sur le développement durable a constitué pour la STQ l'occasion de structurer sa démarche en matière de développement durable. À cet égard, la STQ a choisi d'adopter une approche stratégique qui s'assure de l'intégration des enjeux de développement durable dans l'ensemble de ses processus d'affaires.

À la lumière des 16 principes inscrits dans la Loi sur le développement durable, la STQ a mené un exercice d'identification et de compréhension des enjeux clés du développement durable reliés à ses opérations. Sept enjeux principaux ont été définis, et donnent lieu à des objectifs organisationnels et actions (décrits dans la suite du présent document) qui visent à s'assurer que la STQ fait preuve de responsabilité envers sa clientèle, ses employés, les communautés locales et l'environnement.

La STQ s'engage à prendre des mesures pour réduire l'impact environnemental de ses opérations, par exemple en réduisant la consommation de carburant de ses navires. De plus, elle mettra en place des actions de sensibilisation au développement durable auprès de ses employés et de sa clientèle, et visera à maximiser sa contribution au développement social, économique et touristique des régions desservies.

Le plan d'action de développement durable :

Le plan d'action de développement durable de la STQ est fondé sur les trois enjeux fondamentaux de la stratégie gouvernementale de développement durable :

- Développer la connaissance
- Promouvoir l'action responsable
- Favoriser l'engagement

La STQ contribuera à cinq des neuf orientations stratégiques du gouvernement, incluant les 3 prioritaires :

- **Informer, sensibiliser, éduquer, innover**
- **Produire et consommer de façon responsable**
- **Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée**
- Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement
- Favoriser la participation à la vie collective

La STQ mettra en place des mesures pour contribuer à ces orientations stratégiques, et vise, pour les années suivantes, à intégrer le développement durable à sa planification stratégique.

La mise en œuvre de ce plan d'action permettra d'être à l'écoute des diverses clientèles de la STQ (communautés locales, partenaires) et de mieux répondre à leurs attentes. Il permettra de susciter la fierté des employés de la STQ à travailler pour une entreprise qui se distingue, et de s'assurer que les principes de développement durable seront pris en compte dans les processus d'affaires de la STQ. Ainsi, la STQ pourra concrètement poursuivre son objectif d'être chef de file du développement durable de l'industrie du transport maritime de passagers au Québec.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUCER, INNOVER

Objectif gouvernemental 1 :

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Une histoire à raconter

La STQ participe depuis sa création au développement durable des régions du Québec, qu'il s'agisse de contribution socio-économique par ses services de traversier, ou de réduction de l'impact environnemental de sa flotte. La STQ souhaite faire connaître le concept de développement durable, son approche et ses réalisations concrètes à cet égard, à ses employés, sa clientèle, et la société québécoise dans son ensemble.

Une histoire à raconter à ses employés

Objectif organisationnel :

Favoriser l'engagement des employés en les plaçant au cœur de la démarche de la STQ en matière de développement durable

Action 1 : Sensibiliser et former des employés en matière de développement durable

Pour mettre en œuvre les principes du développement durable dans ses opérations, la STQ s'engage à sensibiliser l'ensemble de son personnel en matière de développement durable. Ceci prendra par exemple la forme d'ateliers de sensibilisation :

- au concept du développement durable;
- à la stratégie gouvernementale dans ce domaine;
- à la démarche de la STQ.

De plus, la STQ formera de façon plus spécifique certains de ses employés afin de mettre en œuvre son plan d'action de développement durable. Par exemple, les officiers recevront une formation visant à favoriser une opération des navires économisant l'énergie.

Au-delà de la sensibilisation et de la formation de ses employés, la STQ vise à intégrer les principes de développement durable dans les processus de gestion des ressources humaines, tels que la gestion de la relève ou la consultation des employés.

Une histoire à raconter à sa clientèle

Objectif organisationnel :

Augmenter le degré de sensibilisation de la clientèle en matière d'environnement et de développement durable

***Action 2 :** Mettre en place une initiative de sensibilisation de la clientèle par traverse exploitée par la STQ basée sur le patrimoine régional*

La STQ a déjà mis en place des initiatives de sensibilisation de sa clientèle en matière environnementale, par exemple en invitant les passagers à éteindre le moteur de leur véhicule à bord. La STQ s'engage à développer pour chacune de ses traverses, des initiatives de sensibilisation de sa clientèle au patrimoine régional, qu'il soit naturel, culturel ou historique. De telles initiatives permettront d'enrichir l'expérience vécue par la clientèle à bord, en lui donnant l'occasion de découvrir certains des plus beaux attraits de la région traversée, que ce soit au moyen d'expositions, de tableaux d'interprétations ou de présentations effectuées par des guides interprètes. De plus, la STQ s'assurera qu'elle répond bien aux attentes de sa clientèle en évaluant la perception de cette dernière, en ce qui a trait aux engagements en développement durable de la STQ.

Une histoire à raconter à la société québécoise dans son ensemble

Objectif organisationnel :

Faire connaître l'engagement de la STQ en matière de développement durable

***Action 3 :** Communiquer les réalisations de la STQ en matière de développement durable*

La STQ est une entreprise performante et innovatrice qui joue un rôle clé en matière de transport maritime au Québec. Son engagement pour la protection de l'environnement et sa contribution au développement social, économique et touristique régional méritent d'être connus de tous. Aussi, la STQ s'engage à réviser sa stratégie de communication et à faire connaître son engagement en matière de développement durable. Ces communications seront notamment présentes dans les gares et à bord des navires, sur le site Internet, dans les communiqués de presse, dans les interventions avec les partenaires ou avec les organismes régionaux.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif gouvernemental 4 :

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Objectif organisationnel :

Assurer à la clientèle et aux employés un environnement sain, sécuritaire et sûr

Action 4 : Déployer le système de gestion de la sécurité aux gares maritimes, au siège social et à l'atelier de maintenance des navires

La sécurité de sa clientèle et de ses employés constitue un enjeu prioritaire pour la STQ, en lien direct avec les principes de développement durable (prévention, précaution, santé et qualité de vie). À cet égard, la STQ a développé, au cours des dernières années, un système de gestion de la sécurité, conforme aux exigences de l'Organisation maritime internationale (code ISM sur la gestion internationale de la sécurité). Cet outil est actuellement appliqué aux navires et aux embarcadères de la STQ. Cette action a pour but de déployer ce système aux autres infrastructures de la STQ : les gares maritimes, le siège social et l'atelier de maintenance des navires, en intégrant, au-delà de la sécurité maritime, les enjeux de santé et de sécurité au travail.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3 PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Objectif gouvernemental 6 :

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Afin de répondre à cet objectif de la stratégie gouvernementale, la STQ a choisi de concentrer son action selon deux axes : la gestion environnementale de ses opérations et la gestion responsable de ses approvisionnements.

Objectif organisationnel :

Assurer une gestion environnementale structurée de manière à minimiser l'impact environnemental des opérations

Action 5 : Développer et mettre en place un cadre de gestion environnementale

La STQ a mis en place de nombreuses initiatives environnementales relatives notamment :

- à la consommation d'énergie;
- aux émissions atmosphériques;
- à la gestion de l'eau;
- à la gestion des déchets.

La STQ s'engage à développer un cadre de gestion environnementale qui lui permette :

- de gérer ces enjeux environnementaux de façon structurée et intégrée;
- d'évaluer la performance;
- de mesurer les progrès réalisés.

Au-delà du développement d'un tel cadre, la STQ prévoit également mettre en œuvre des mesures de réduction des impacts environnementaux de ses opérations, tant pour ses navires que pour ses infrastructures terrestres. Il est à noter que la STQ est membre de l'Alliance verte, une initiative volontaire qui a pour objectif de renforcer la performance environnementale de l'industrie maritime du Canada et des États-Unis.

Objectif organisationnel :

Assurer une gestion responsable des approvisionnements

***Action 6** : Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable*

La STQ a déjà intégré des considérations environnementales et sociales dans certains processus d'achat. Par exemple, la STQ s'assure que les aspects liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement sont bien pris en compte lors de contrats pour des travaux d'entretien en milieu marin (quais, navires).

La STQ s'engage à mettre en œuvre des pratiques d'acquisition écoresponsables. Elle s'emploie notamment à intégrer autant que possible à ses appels d'offres, des critères d'écoresponsabilité tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8 FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

Objectif gouvernemental 25 :

Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions

Objectif organisationnel :

Renforcer la présence de la STQ dans les communautés locales

***Action 7 :** Réviser les processus de concertation avec les communautés locales par les comités consultatifs régionaux (CCR)*

La STQ exploite des services de traversier et a pour mission de favoriser l'essor social, économique et touristique du Québec. Afin de s'assurer que ses services répondent aux attentes des différentes parties prenantes locales, des comités consultatifs régionaux (CCR) ont été mis en place à chaque traverse exploitée par la STQ. Ces CCR permettent à la STQ de consulter et d'engager les parties prenantes dans la définition des services fournis, le développement des axes stratégiques de la STQ, et ainsi d'être en mesure de satisfaire les besoins des communautés et de la clientèle.

La STQ désire optimiser le concept des CCR, et, éventuellement, en créer de nouveaux (pour les traverses saisonnières), afin d'être toujours plus à l'écoute des besoins de ses clientèles et de renforcer sa présence dans les communautés locales.

De plus, la STQ projette de former des partenariats afin de renforcer son rôle de catalyseur du dynamisme social, économique et touristique des régions desservies.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6 AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE

Objectif gouvernemental 19 :

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones

La Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires sanctionnée le 3 mai 2012 prévoit que la contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires par l'Administration s'appuie sur la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 (SAOVT). Dans la loi, l'occupation et la vitalité des territoires se définit par la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques.

La SAOVT stipule, entre autres, que chaque territoire du Québec doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre disponible, compétente et suffisamment nombreuse pour appuyer son dynamisme économique.

La STQ a choisi de contribuer à l'orientation gouvernementale 2 de la SAOVT : « Agir pour vivre de nos territoires » en poursuivant l'objectif visant à assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

Objectif organisationnel :

Assurer le développement, la disponibilité, et la rétention d'une main-d'œuvre spécialisée qualifiée dans les communautés isolées et éloignées intégrées à notre réseau.

***Action 8 :** Élaborer et déposer un plan de formation adéquat, ayant pour but de favoriser le développement, la disponibilité et la rétention d'une main-d'œuvre spécialisée qualifiée pour chaque traverse saisonnière située dans une communauté isolée et éloignée, intégrée à notre réseau depuis janvier 2012*

OVT

Soucieuse de coopérer à la prospérité économique durable des régions, la STQ déploiera progressivement des plans de formation structurés, complets et adaptés aux réalités sociales et économiques de chaque traverse intégrée située dans une communauté isolée et éloignée.

À travers cette action, la STQ poursuivra la promotion d'une culture de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail ainsi qu'en matière de sécurité maritime et mènera des actions de sensibilisation au développement durable.

La STQ souhaite accroître, enrichir et consolider son capital humain en favorisant la polyvalence et en développant les compétences de ses employés.

Objectif organisationnel :

Promouvoir et partager le patrimoine régional culturel des localités dans lesquelles nous sommes présents afin d'apporter notre soutien à leur développement et leur viabilité

Action 9 : Exposer et mettre en valeur dans nos installations (gares ou navires), une œuvre d'art, un produit de l'artisanat local ou un objet lié au patrimoine culturel provenant d'une autre région où la STQ offre des services de traversier



Cette action contribue à l'atteinte de l'objectif 16 de l'Agenda 21 de la culture du Québec, soit « reconnaître et valoriser l'expression artistique et les spécificités culturelles régionales de manière à lutter contre l'uniformisation et la standardisation de la culture par une production diversifiée ancrée dans le territoire ».

Par la mise en œuvre de cette action, la STQ s'associe à un engagement gouvernemental visant à faire de la culture une composante transversale majeure du développement durable.

La STQ souhaite tirer parti de la diversité de son réseau de traverses en région, pour diffuser et faire la promotion du patrimoine culturel régional. En même temps, elle poursuit l'un de ses objectifs, qui est de tisser des partenariats avec et entre les communautés où elle est présente.

ANNEXE 1

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

dans le plan d'action de développement durable 2009-2015 de la Société des traversiers du Québec (STQ)

Des actions du plan d'action contribuent indirectement à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants :

3. Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.
10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services
17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.
22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
- 23.1 Soutenir la création, la promotion et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement.

Les priorités d'intervention générales de la STQ pour le présent plan d'action justifient de ne pas participer directement aux objectifs suivants :

5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.
16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.
23. Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
24. Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.
28. Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'oeuvre.
29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Les compétences dévolues à la STQ ne lui permettent pas de contribuer directement aux objectifs suivants :

2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
9. Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
15. Accroître le niveau de vie.
26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.



Pour tout renseignement sur cette publication,

Société des traversiers du Québec 250, rue Saint-Paul Québec (Québec) G1K 9K9

Courriel : developpement.durable@traversiers.com

Information générale sur les traverses : 1 877 787-7483

Le document est accessible à l'adresse www.traversiers.com

Les documents officiels, adaptés sur différents supports, sont disponibles sur demande

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Bibliothèque nationale du Canada ISBN 978-2-550-66893-0 (PDF)
© Gouvernement du Québec

*Société
des traversiers*

Québec 